



INFLATION

Le ciment revient à son prix initial



Au terme d'un échange avec le ministère en charge du Commerce, les sociétés productrices de ciment

sont revenues sur leur décision de réviser le prix de la tonne de ciment en gros et au détail confor-

mément aux orientations du gouvernement.

Page 5

PND 2022-2026

Les banques s'engagent dans le financement des projets

Le gouvernement et les banques locales vont procéder le 5 août à la signature d'un protocole d'accord relatif au mécanisme de financement des projets prioritaires du Plan

national de développement (PND) 2022-2026. D'un montant de 8962 milliards de francs CFA, le PND compte 343 projets liés à six secteurs, à savoir le numé-

rique, le tourisme, l'industrie, l'agriculture, l'immobilier et les zones économiques spéciales.

Page 3

AVIATION CIVILE

Les dirigeants échangent sur les questions cruciales

Dakar, au Sénégal, a abrité du 1^{er} au 2 août le Forum des directeurs généraux et experts de l'aviation civile au cours duquel il a été débattu des possibilités de mettre en place une nouvelle politique permettant au sous-secteur de franchir les

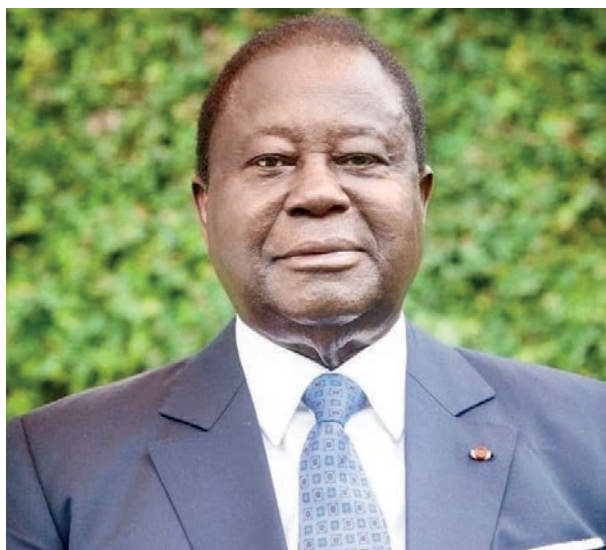
obstacles du développement en Afrique.

Ces échanges ont porté sur l'état de la sûreté de l'aviation en Afrique, la protection de l'environnement en aviation, la mise en œuvre de la réglementation économique du transport aérien dans le continent, l'harmonisation et la domestication des instruments juridiques de la décision de Yamoussoukro.

Page 7

DISPARITION

Décès à Abidjan d'Henri Konan Bédié



L'ancien président de la République de Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié, est décédé le 1^{er} août à Abidjan à l'âge de 89 ans des suites d'un malaise. Il a dirigé en décembre 1993 après le décès de Felix Houphouët-Boigny et a été renversé par un coup d'Etat mené par le général Robert Guei en 1999. Après quelques années d'éclipse de la scène politique et contraint à un exil forcé en France, Henri Konan Bédié rentre en Côte d'Ivoire en 2001 pour participer au Forum de réconciliation nationale. Quelques années avant sa mort, Bédié et Ouattara s'étaient réunis pour « rétablir la confiance » entre le pouvoir et l'opposition.

Page 7

ÉDITORIAL

Les éducateurs

Page 2

ÉDITORIAL

Les éducateurs

La Fédération congolaise de football a encore du pain sur la planche au regard des mauvais résultats des équipes nationales lors des compétitions internationales. Investir dans le championnat national des moins de 17 ans, en vue d'assurer la relève de demain, reste la meilleure option pour donner un nouvel élan au football congolais qui a beaucoup régressé.

Il est impérieux de former les athlètes à la base en misant sur les catégories d'âge pour espérer relever le niveau des équipes nationales. Il s'agit d'un investissement à long terme qui finira tôt ou tard par payer. Les talents ne manquant pas au Congo, les autorités chargées de gérer ce mécanisme de relance du football devront aussi retenir que souvent l'absence d'un meilleur encadrement freine l'épanouissement des jeunes.

La réussite de ce projet dépend en effet de la qualité des techniciens qui encadrent les joueurs dès le bas âge. Il a été démontré que ceux qui entraînent les clubs évoluant dans le championnat des U-17 n'ont pas la qualification requise. A ce stade de l'ambition, entraîner simplement ne suffit pas, il faut aller au-delà en misant sur des éducateurs capables de guider les jeunes joueurs dans leur apprentissage.

Faire progresser les jeunes selon les objectifs fixés et des échéances précises tout en veillant à leur sécurité est une mission à confier à un professionnel spécialisé dans la mise en place des exercices adaptés au niveau de l'équipe. Toutes ces conditions réunies permettront sans nul doute aux joueurs de développer leurs compétences afin d'aider les Diabes rouges à retrouver la place qui était la leur sur l'échiquier continental.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNATORIALES 2023

Le PCT présente les candidats de la Sangha

Le Parti congolais du travail (PCT) conduit par le ministre Ghislain Thierry Maguessa Ebome a procédé, le 1^{er} août, à Brazzaville au cours d'un déjeuner, à la présentation des six candidats de la majorité présidentielle du département de la Sangha aux élections sénatoriales du 20 août prochain en présence des députés, conseillers et la société civile.



Ghislain Thierry Maguessa Ebome posant avec les six sénateurs/DR

La liste présentée aux députés et conseillers par le président fédéral du PCT de la Sangha, Georges Metoul, n'a pas connu de changement puisque la plupart pour ne pas dire tous les anciens sénateurs de ce département ont été reconduits. Il s'agit de Daniel Abibi, Norbert Mbou, Georges Métoul, Marie Rosine Ndongo, Berthe Beguel Doukoro et Marie Thérèse Bouvet.

Prenant la parole à cette occasion, le membre du PCT, le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, Ghislain Thierry Maguessa Ebome, parrain de la rencontre, a appelé les cadres de ce département ainsi que la population de la Sangha

à unir leurs efforts en vue de donner une majorité au PCT. Le département de la Sangha, a-t-il signifié, a toujours soutenu le président de la République. « Nous allons continuer dans cet élan, ne soyons donc pas épars mais plutôt unis en vue de donner au parti une majorité convenable à ces sénatoriales. Le département de la Sangha ne doit pas rester en marge de la dynamique enclenchée par le Parti congolais du travail à ces échéances électorales. Il nous faut suivre et mettre en application les orientations de la direction politique de notre parti », a-t-il renchéri.

Jean Jacques Koubemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

COOPÉRATION

Les investissements chinois au Congo ont atteint 100 milliards de dollars

La République populaire de Chine est devenue depuis quelques années le premier partenaire économique et commercial du Congo, avec un stock d'investissements évalué à ce jour à 100 milliards de dollars. Le ministre assistant du département international du comité du Parti communiste chinois (PCC), Zhu Rui, en séjour de travail au Congo, l'a affirmé le 1er août, lors des échanges avec les présidents du Sénat, Pierre Ngolo, et de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Au cours de leurs échanges, qui se sont déroulés séparément, Zhu Rui a salué l'excellence des relations entre Brazzaville et Pékin, élevées depuis quelques années au rang de partenariat stratégique gagnant-gagnant.

Le dirigeant du Parti communiste chinois a exprimé aux présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale la volonté qu'a son pays de porter encore plus l'étendard de la coopération sino-congolaise sur tous les plans. Un programme spécial est mis sur pied, à cet effet, dans le cadre de l'exécution de la politique du président Xi Jinping sur le socialisme à la chinoise, a-t-il indiqué. Cette approche est une façon pour son pays, deuxième puissance économique mondiale, de proposer au Congo et à d'autres pays en développement un nouveau modèle économique qui leur permettrait de s'épanouir.

Pour renforcer la coopération gagnant-gagnant avec le Congo, dont le stock des investissements a atteint actuellement 100 milliards de dollars, Zhu Rui a souligné que la Chine va continuer à soutenir le Congo afin qu'il retrouve sa stabilité macroécono-



Isidore Mvouba et Zhu Rui/Adiac

mique. « Nous allons encourager les entreprises chinoises à venir investir massivement au Congo afin de relever sa croissance économique. De même, notre pays envisage d'aug-

menter le quota des bourses d'études au profit des jeunes congolais », a-t-il renchéri.

Abordant le volet parlementaire, le responsable du PCC a souligné que son pays tient aussi à déve-

lopper la coopération parlementaire entre les Parlements chinois et congolais.

Réagissant à cet effet, le président du Sénat, Pierre Ngolo, a témoigné sa reconnaissance à l'endroit

de la Chine, qui depuis l'établissement des relations en 1964 ne cesse de soutenir le Congo.

« La Chine est pour le Congo un pays frère et ami. L'excellence de nos liens a permis de porter notre coopération au rang de partenariat stratégique gagnant-gagnant. La Chine est de beaucoup pour le Congo et a été toujours à nos côtés lors des moments difficiles. Elle nous a beaucoup soutenus dans la lutte contre la Covid-19 qui a secoué le monde entier », a-t-il précisé.

De son côté, le président de la chambre basse du Parlement a estimé que la Chine est un exemple à suivre pour le Congo.

« Que d'infrastructures réalisées par la Chine, que de progrès accomplis par le peuple chinois ! Ce pays est devenu une puissance de référence pour beaucoup de pays dont le Congo. Le modèle chinois inspire le Congo qui poursuit sa transfiguration au travers de la « Marche vers le développement » initiée par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a conclu Isidore Mvouba.

Firmin Oyé

PND 2022-2026

L'apport du secteur bancaire national sollicité

Le gouvernement a entamé la mobilisation des banques locales pour financer les projets d'urgence du Plan national de développement (PND) 2022-2026. Un protocole d'accord relatif au mécanisme de financement des projets prioritaires devra être signé, ce 5 août, entre les autorités et les directeurs généraux des banques.

Les documents relatifs au mécanisme de financement des projets d'urgence du PND 2022-2026 ont été présentés, le 31 juillet, par le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye. À travers ce nouveau mécanisme « innovant » axé sur une meilleure prévision des décaissements qui se feront par tranche, l'exécutif espère ainsi réduire l'incertitude et la baisse des tensions de trésorerie de l'État.

L'outil financier entend garantir l'amélioration du taux d'exécution des travaux, grâce à la condition imposée aux entreprises adjudicatrices des marchés de décaisser en fonction de l'achèvement des différentes phases des travaux. Il entend aussi réduire l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement et des détournements de crédit et des paiements non causés ainsi qu'assurer l'amélioration des relations entre les banques, les entreprises et l'État.

Trois principaux risques subsistent dans la conduite des projets publics nécessitant des corrections du mécanisme de financement. Le premier risque serait lié au non-achèvement des projets. Le second consiste à régler un service non réalisé et le troisième porte sur l'accumulation des arriérés de paiement du fait de la forte dépendance à la santé financière de l'État.

Retenons que le programme quinquennal comporte 343 projets évalués à plus de 8 962 milliards de francs CFA. Il repose sur six secteurs prioritaires : le numérique, l'agriculture ; l'industrie ; les Zones économiques spéciales ; le tourisme et l'immobilier.

Fiacre Kombo

RACHAT DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE CONGO

Le gouvernement en quête d'un nouveau partenaire

L'État congolais est désormais l'unique propriétaire de la filiale locale de Société Générale, après l'annonce le 31 juillet de l'accord trouvé avec le groupe français. Il a racheté les 93,47% des parts de cette société détenues par le groupe.

La signature de l'accord de vente permet au gouvernement de choisir lui-même le futur reprenneur de la filiale congolaise de Société Générale. « Dans le cadre de sa vision pour l'avenir du secteur bancaire congolais, l'État congolais annonce qu'il explorera des possibilités des partenariats avec des institutions financières internationales réputées pour établir un nouveau partenariat bancaire solide et engagé au financement de l'économie nationale », a indiqué dans un communiqué officiel le ministre de l'Économie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye.

Le géant français de la finance avait affiché sa volonté de se retirer de plusieurs pays en Afrique, parmi lesquels la République du Congo. Cette opération qui devrait d'abord être validée par les autorités



règlementaires vise, selon la partie congolaise, à garantir la continuité des services bancaires de qualité dans le pays tout en stimulant l'innovation et la modernisation du secteur financier.

Cet accord met fin au long feuilleton de la procédure de cession de la Société Générale Congo. Le banquier français et le groupe burkinabé Vista ont signé le 8 juin un accord sur la vente des filiales congolaise, tchadienne, équato-guinéenne et mauritanienne. La démarche est contestée quatre jours plus

tard par le gouvernement, en affirmant que le Congo n'a pas eu l'opportunité d'exercer son droit de préemption.

Dans une lettre adressée au ministre Jean-Baptiste Ondaye, fin juin, la présidente du conseil d'administration de la Société générale Congo, Marème Mbaye Ndiaye, a annoncé la décision du groupe de revoir sa démarche. Un délai d'au moins quatre semaines a été donné aux autorités congolaises pour exercer le droit de préemption ou d'achat.

F.K.

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux
 Direction Générale de l'Exploitation
 Cellule de Gestion Administrative des Marchés



**SÉLECTION INTERNATIONALE OUVERTE N°111/BEAC/SG-DAJR/SIO/SER/2023 DU 13 JUILLET 2023
 POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DU DISPOSITIF INTERNE DE LA BEAC DE LUTTE CONTRE
 LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX, LE FINANCEMENT DU TERRORISME ET DE LA PROLIFÉRATION**

Dans le cadre de la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale souhaite recruter une entreprise spécialisée en vue d'améliorer son dispositif interne de LBC/FTP dans le sens d'une mise en conformité avec les standards internationaux en la matière. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition.

Les Prestataires intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
 Direction Générale de l'Exploitation - CGAM, 14ème étage, porte 1412
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun
 60 40 23 222 (+237) ; 30 40 23 222 (+237) : postes 5452, 5431, 5412 ou 5403
 29 33 23 222 (+237) :
 @ : cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée

par le paiement de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué par virement bancaire ou en espèces aux guichets de la BEAC, à l'exception du Bureau de Paris.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le mercredi 20 septembre 2023 à 12 heures précises.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX
 BUREAU D'ORDRE 15ème étage, porte 15.01
 736 : Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en deux phases. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le mercredi 20 septembre 2023 à 13 heures aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés par un document écrit signé du dirigeant de l'entreprise, qui souhaitent assister à la séance d'ouverture. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, à une date qui sera communiquée ultérieurement.

Yaoundé,

Le Chef de Département,

**VISITEZ LE MUSEE GALERIE
 DU BASSIN DU CONGO**

Musée
 du Bassin du Congo

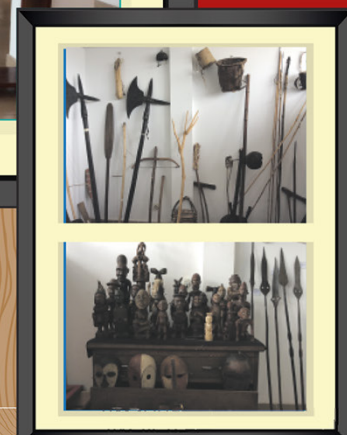
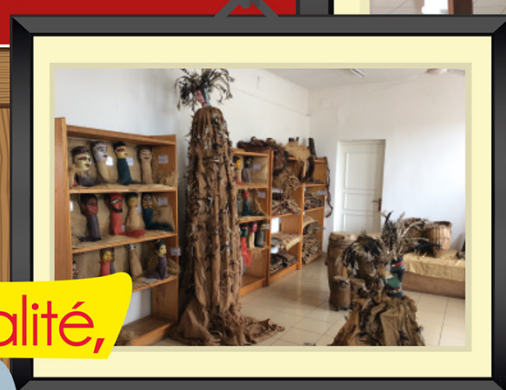
galerie CONGO
 ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
 à VENDREDI (9h-17h)
 et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES **PEINTURES**

CÉRAMIQUES **MUSIQUE**



L'art dans sa **Généralité,**
 de la **Tradition**
 à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
 immeuble les manguiers (Mpila)
 dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

MINISTÈRE DU COMMERCE,
DES APPROVISIONNEMENTS ET
DE LA CONSOMMATION

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

R-0 1 3 0 - MCAC-CAB-

RELEVÉ DE DÉCISIONS

L'an deux mil vingt trois et le 1^{er} août s'est tenue une séance de travail entre le Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation et les Directeurs Généraux des sociétés de cimenterie DANGOTE Cement Congo, FORSPAK International Congo et Société Nouvelle des Ciments du Congo au cabinet du Ministre du commerce.

L'objet de la séance de travail a porté sur le retour aux prix anciennement pratiqués sur le marché congolais du ciment.

Après un échange franc et soutenu au cours duquel les entreprises ont présenté leurs difficultés financières, les entreprises ont exprimé le souhait de voir le gouvernement examiner avec bienveillance leur demande de relèvement des prix convenus avec la commission gouvernementale courant 2^{ème} semestre de l'année 2023 de préférence fin octobre.

Au-delà, le risque de cessation d'activités est réel.

Elles s'engagent toutefois à revenir aux prix homologués le 09 juin 2021, dès lundi 7 août 2023, conformément au courrier du Ministre d'Etat, Ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation adressé le 14 juillet 2023 aux directeurs généraux des sociétés susmentionnées.

Fait à Brazzaville, le 1^{er} Août 2023

Le Ministre d'Etat,
Ministre du Commerce, des Approvisionnements
et de la Consommation

Alphonse Claude N'SILOU.-

Directeur général de la Société
Nouvelle des Ciments du
Congo


Il Xingtao

Directeur général
de DANGOTE CEMENT CONGO


Ravi IYER

Directeur général
de FORSPAK


SHI JIANWU



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 4 août 2023 à 12h00

DISPARITION

Décès à Abidjan d'Henri Konan Bédié

L'ancien président de la République de Côte d'Ivoire, Henri Konan Bédié, est mort le 1^{er} août à Abidjan à l'âge de 89 ans des suites d'un malaise.

Henri Konan Bédié est président de la République de Côte d'Ivoire en décembre 1993 après le décès de Felix Houphouët-Boigny et renversé par un coup d'État mené par le général Robert Guei en 1999.

Après quelques années d'éclipse de la scène politique et contraint à l'exil forcé en France, Henri Konan Bédié rentre en Côte d'Ivoire 2001 pour participer au Forum de réconciliation nationale. Membre du Conseil constitutionnel, il est investi en 2006 par son parti pour être candidat à l'élection présidentielle, reportée à plusieurs reprises. Le 31 octobre 2010, il est candidat à l'élection présidentielle et obtient 25,2% au premier tour. Après avoir exigé un recomptage des votes, il appelle à voter Alassane Ouattara contre Laurent Gbagbo.

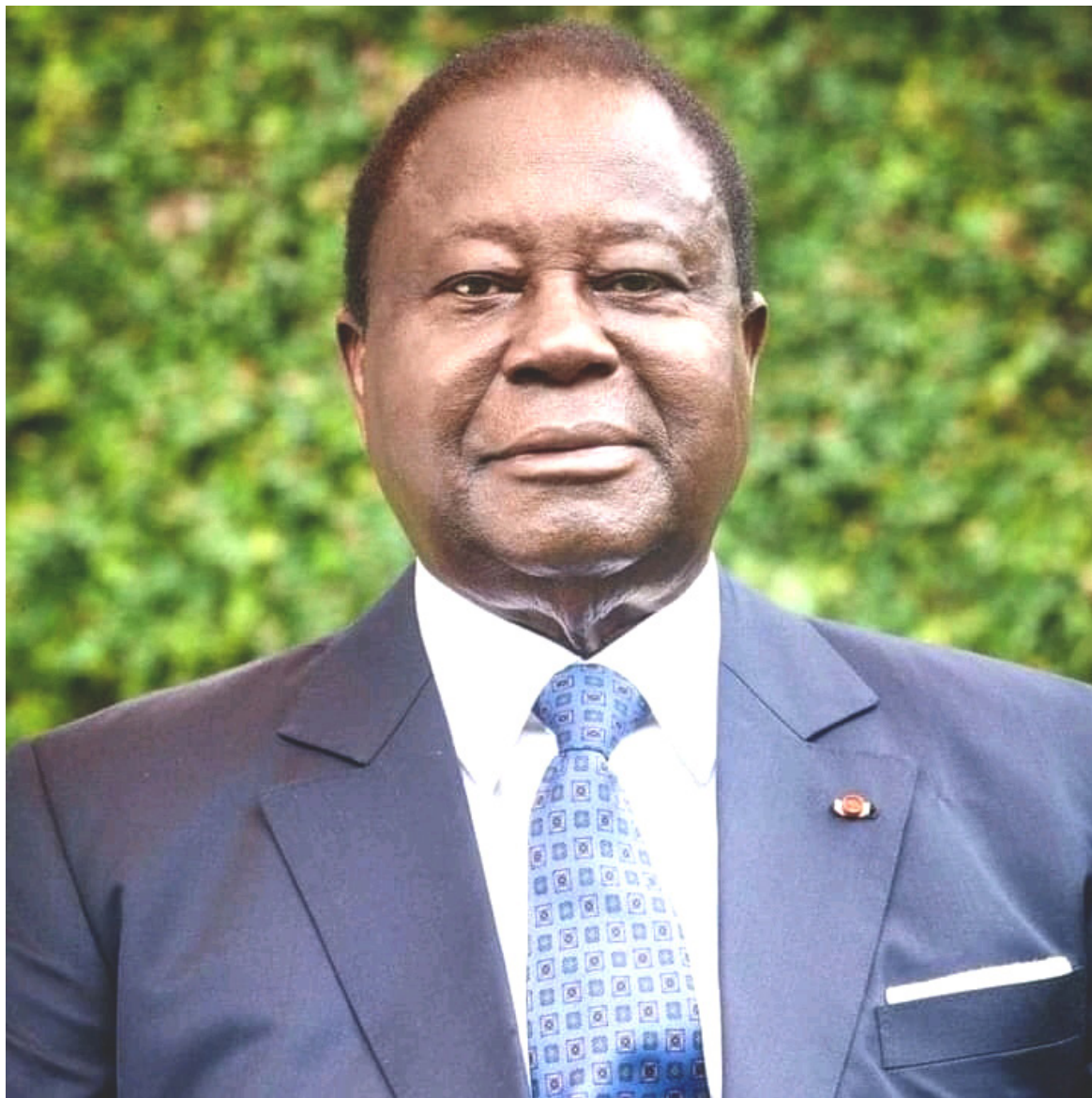
En septembre 2014, Bédié prononce un discours affirmant sa volonté de ne pas présenter de candidat à l'élection présidentielle de 2015 et de soutenir Ouattara. Un engagement ren-

tré dans l'histoire sous le nom d'« appel de Daoukro ».

Henri Konan Bédié rompt avec Alassane Ouattara en 2018 à la suite de plusieurs divergences dont la principale avait été le refus de ce dernier de céder à la revendication de Bédié de soutenir à son tour un candidat commun cette fois issu du Parti démocratique de Côte d'Ivoire.

En septembre 2020, il appelle à la « désobéissance civile ». Par la suite, il précise que ce mot d'ordre concerne plusieurs revendications : retrait de la candidature d'Alassane Ouattara jugée « illégale » ; réforme de la Commission électorale indépendante et du Conseil constitutionnel ; audit des listes électorales ; retour au pays et libération des prisonniers politiques dont Laurent Gbagbo et Guillaume Soro. Quelques années avant sa mort, Bédié et Ouattara se sont rencontrés au Golf Hôtel afin de « rétablir la confiance » entre le pouvoir et l'opposition.

Roger Ngombé



AVIATION CIVILE

Les dirigeants échangent sur les questions cruciales à Dakar

Dans le but d'échanger et de mettre en place une nouvelle politique permettant de franchir les obstacles du développement du secteur de l'aviation civile en Afrique, il s'est ouvert le 1^{er} août à Dakar, au Sénégal, le forum des directeurs généraux et expert du domaine.

Les échanges qui se sont clôturés hier sont axés sur l'état de la sûreté de l'aviation en Afrique, la protection de l'environnement en aviation, la mise en œuvre de la réglementation économique du transport aérien dans le continent, l'harmonisation et la domestication des instruments juridiques de la décision de Yamoussoukro. Selon les organisateurs, cette initiative émane de la Commission africaine de l'aviation civile (Cafac) dont le siège est à Dakar et qui est l'organe spécialisé de l'Union africaine (UA), notamment en matière d'aviation civile.

Félicitant les organisateurs de cette réunion de haut niveau, le directeur général de l'Agence nationale de l'aviation civile et de la météorologie du Sénégal a précisé que ces débats sont aussi une occasion d'annoncer aux Etats africains la mise en œuvre des procédures en cours, tout en tenant compte de la révision de l'accord de siège de la Cafac. Car il y a un projet de création au Sénégal d'un centre d'excellence africain

pour le renforcement des capacités des professionnels de l'aviation.

« Il est temps de procéder à une revue globale des engagements d'ordre réglementaire, technique, légal, politique et économique pris par nos Etats au niveau communautaire et international. Car les défis majeurs de notre domaine d'activité sont toujours relatifs à la sécurité, à la sûreté et à la mise en œuvre d'une libéralisation harmonisée permettant d'accroître une mobilité des personnes et des biens », a-t-il ajouté avant d'exhorter les Etats à mettre sur pied une politique conjointe de collaboration susceptible de permettre aux différents pays d'être au même niveau sur les questions de la sécurité d'aviation.

« Il faut réfléchir sur les moyens de faciliter aux compagnies aériennes africaines des acquisitions d'avions auprès des établissements financiers, des compagnies d'assurance et des constructeurs aéronautiques », a-t-il conclu.

Rock Ngassakys

NIGER

Le Conseil de sécurité de l'ONU réclame le rétablissement immédiat de l'ordre constitutionnel

Inquiet de la détention du président du Niger, Mohamed Bazoum, par des militaires et de la politique visant à changer anticonstitutionnellement le gouvernement légitime de la République du Niger, le 26 juillet 2023, le Conseil de sécurité de l'ONU a fait une déclaration, le 1^{er} août, réclamant le rétablissement immédiat de l'ordre constitutionnel dans le pays.

Dans cette déclaration, les membres du Conseil de sécurité de l'ONU ont condamné la détention du président du Niger. Un acte qu'ils ont jugé d'illégal et ont réclamé le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans un délai de deux semaines. Ceci, pour ne pas exposer le pays à de lourdes sanctions internationales.

Par ailleurs, pour garantir la sécurité du président Mohamed Bazoum, le Conseil de sécurité a appelé tous les pays membres de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) à multiplier d'efforts pour la libération immédiate et inconditionnelle de Mohamed Bazoum, démocratiquement élu. Cela, pour la nécessité de le protéger avec sa famille et les membres de son gouvernement, car les impacts négatifs des changements anticonstitutionnels de gouvernement dans la région peuvent conduire à l'augmentation des activités terroristes et à des situations socio-économiques désastreuses. « Nous, membres du Conseil de sécurité de l'ONU, exprimons notre soutien aux efforts de la Cédéao, de l'Union africaine ainsi que des Nations unies. Nous-nous félicitons de leurs déclarations réaffirmant leur opposition à toute prise de pouvoir par des moyens anticonstitutionnels et demandant aux personnes concernées de s'abstenir de recourir à la violence, de céder le pouvoir et de retourner dans leur caserne », ont déclaré les membres du Conseil de sécurité avant d'insister sur l'urgence et la nécessité du rétablissement de l'ordre constitutionnel au Niger.

R.Ng.



ASSOCIATION BANTU CULTURE EN PARTENARIAT AVEC LE MUSÉE
GALERIE DU BASSIN DU CONGO



Organise

TOKUTANA

EXPO


Exposition Collective
des artistes peintres de Brazzaville

THEME:

*De l'identité à la
renaissance de nos cultures*

 Du 14 juillet au 13 Aout 2023

VERNISSAGE LE VENDREDI 14 JUILLET

 **MUSÉE Galerie du Bassin du Congo (Les Dépêches de Brazzaville)**

 **16H** Entrée : Gratuite



 +242 064233244 / +242 050004345 / +242 066667065

MTN Prestige

Votre **Excellence,**

**Un service 5 étoiles spécialement
conçu pour vous**

#CHARISMATIQUE

***150#**

MTN

CÉLÉBRATION

Félix Tshisekedi a rendu hommage aux victimes des conflits armés

Le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, accompagné de la première dame, Denise Nyakeru Tshisekedi, a pris part, le 1^{er} août, à la « Place des évolués » à Kinshasa à la manifestation organisée à l'occasion de la journée commémorative du génocide congolais.

Le couple présidentiel a déposé une gerbe de fleurs en mémoire de toutes les victimes de guerre en République démocratique du Congo (RDC) et a visité l'exposition-photo montée à cette occasion qui met en lumière les atrocités des violences subies par les populations congolaises à l'est du pays. Cette cérémonie visait à rendre hommage à tous les Congolais tués injustement pour des gains économiques, et fait appel à la mobilisation générale contre l'agression de la RDC par des puissances étrangères.

Dans son mot de circonstance, Kahambu Kitsa Mamié, membre du Mouvement des survivants des violences sexuelles dans les zones de conflit, a estimé à plus de six millions le



Le couple présidentiel déposant une gerbe de fleurs en mémoire des victimes des guerres

nombre de morts enregistrés en RDC à la suite des différents conflits armés et a fustigé à ce sujet le

silence de la communauté internationale. Lors de la même célébration en 2020, le président de la Répu-

blique avait sollicité des sanctions internationales contre des groupes armés qui sévissent dans l'est du

pays, afin notamment d'éradiquer leurs sources d'approvisionnement et d'appui.

Alain Diasso

CENTRAFRIQUE

La nouvelle Constitution attendue

Le vote référendaire sur un projet de nouvelle Constitution qui vient de se tenir dans le pays devrait permettre à l'actuel président de briguer un troisième mandat. En attendant la publication des résultats, plus personne ne doute que le « oui » l'emportera. La réforme constitutionnelle enclenchée prévoit d'allonger la durée du mandat présidentiel de cinq à sept ans, et supprime sa limite, donnant ainsi la possibilité au régime de se maintenir au pouvoir, et poussant à la contagion en Afrique vers le retour aux régimes autocratiques, monocratiques ou encore aux dictatoriaux.

Les résultats provisoires devront être publiés instamment, soit sous huit jours après la tenue du vote qui a eu lieu le 30 juillet. La Cour constitutionnelle les proclamera définitivement le 27 août prochain. Dans cette attente, les autorités centrafricaines sont sereines sur l'issue du vote dont une faible affluence dans les bureaux a été signalée, convaincues que les principaux obstacles y ont été levés très tôt. Il s'agit, entre autres, du fait que l'opposition a été « muselée sur les questions liées à la gestion de la cité », comme le dénoncent les opposants, mais aussi de ce que la présidente de la Cour constitutionnelle, Danièle Darlan, qui a été mise à la retraite d'office en janvier 2022, après avoir été la cible d'une violente campagne de dénigrement par des soutiens du régime. Son éviction était intervenue pour la simple raison que l'institution qu'elle dirigeait avait infligé un revers juridique au pouvoir en

annulant la mise en place d'un Comité chargé de rédiger une nouvelle Constitution. Sur le plan sécuritaire et selon des témoins, le vote s'est déroulé sans incident notable, sur un vaste territoire où des groupes armés mènent des actions de guérilla contre les forces pro-régime. Et cela, grâce à des avions de chasse L-39 Albatros récemment livrés par la Russie et des hélicoptères de l'armée qui survolaient Bangui, la capitale, à basse altitude. Des policiers et militaires étaient déployés dans les rues.

Les dirigeants doivent la réussite du scrutin grâce, non seulement, à l'appui de la Russie mais aussi du Rwanda, deux Etats dont l'influence s'est considérablement accrue depuis quelques années en Centrafrique. Le président centrafricain, Faustin Archange Touadéra, avait d'ailleurs précédemment annoncé que Moscou et Kigali allaient « appuyer la sécurisation du

scrutin ».

L'appui russe a été de plus en plus visible avec plusieurs centaines de combattants « expérimentés » de la Communauté des officiers pour la sécurité internationale (COSI) - un organe lié au groupe paramilitaire russe Wagner - arrivés sur le territoire pour assurer la sécurité en prévision du référendum du 30 juillet.

La non limitation de mandats est le pouvoir à vie

Ces « instructeurs » - terme fréquemment utilisé pour désigner des mercenaires russes - sont disséminés à Bangui et sur le territoire national en prévision du référendum du 30 juillet. La COSI, selon les Etats-Unis, est une société écran pour le groupe Wagner en Centrafrique. Elle est dirigée par un Russe, Alexandre Ivanov, sous sanctions américaines depuis janvier.

Réagissant à la tenue du ré-

férendum, l'opposant Martin Ziguélé, président du Mouvement de libération du peuple centrafricain a dénoncé « un coup d'Etat constitutionnel », soulignant que « l'objectif de la non limitation de mandats est tout simplement le pouvoir à vie ». « Qui plus est, la Cour constitutionnelle est illégitime depuis l'éviction de Madame Darlan », a fait valoir Nicolas Tiangaye, ancien Premier ministre et membre du bloc républicain pour la Défense de la Constitution, une plateforme de l'opposition. Il a insisté sur « l'illégalité » du vote.

Le vice-président de l'assemblée nationale et porte-parole de la majorité présidentielle, Evariste Ngamana, a rétorqué en ces termes : « Cette constitution émane de la volonté du peuple après le dialogue républicain organisé en mars 2022 ». « Le but recherché est de créer la stabilité au niveau des institutions et les condi-

tions nécessaires au développement de la République Centrafricaine », a-t-il assuré.

A l'allure où vont les choses, l'opinion nationale et internationale ne sera pas surprise de voir la Centrafrique suivre l'exemple du Mali - un autre pays où Wagner est présent -, et qui a promulgué en juillet une nouvelle Constitution à l'issue d'un référendum contesté. Une fois les résultats du référendum publiés par l'Autorité nationale des élections, rien absolument n'empêchera les juntes au Burkina-Faso et au Niger, voire certains régimes d'autres Etats, d'imiter cette même façon de faire pour se maintenir au pouvoir. Cela revient à dire que l'Afrique va inéluctablement revenir petit à petit à la case départ, avec des régimes dictatoriaux, au grand dam des populations qui souhaitent que l'accession à la magistrature suprême se fasse absolument par la voie des urnes.

Nestor N'Gampoula

SANTÉ

Vingt et une recettes améliorées contre la malnutrition

La malnutrition sous ses diverses formes demeure l'une des causes du taux élevé de la mortalité infantile en République démocratique du Congo. De toutes les différentes formes de cette maladie pourtant évitable, la malnutrition chronique caractérisée par le retard de croissance physique et intellectuelle est la plus fréquente. Elle touche plus la tranche d'âge d'enfants de six à vingt-trois mois.



Une enfant nourrie aux recettes locales améliorées moins coûteuse

A en croire le chef de division de la communication au Programme national de nutrition (Pronanut), Damien Kambale Sabuni, une récente étude sur la malnutrition a démontré que 42% d'enfants de moins de cinq ans, soit près d'un enfant sur deux, souffrent de malnutrition chronique. En somme, au moins neuf millions d'enfants de moins de cinq ans sont touchés par ce fléau.

Dans le cadre de la lutte contre cette maladie infantile, le Programme national de nutrition (Pronanut) et le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) recommandent l'allaitement maternel exclusif de l'enfant jusqu'à l'âge de six mois. Au-delà de six mois, l'enfant doit bénéficier d'une alimentation de complément. Si cette alimentation n'est pas adéquate et suffisante, elle peut provoquer la mal-

nutrition chronique et conduire, le cas échéant, à la mort. « Parmi les causes de la malnutrition, il y a l'alimentation de complément qui n'est pas adéquate chez l'enfant de moins de cinq ans », a indiqué Damien Sabuni au cours d'une interview accordée au Courrier de Kinshasa.

A partir de six mois d'âge, a-t-il expliqué, l'enfant doit bénéficier des aliments de complément en plus du lait maternel. Après vingt-trois mois, il doit continuer avec l'alimentation de complément. S'il ne reçoit pas l'alimentation complète pour sa croissance, l'enfant court un risque énorme de tomber dans la malnutrition voire en mourir. Dans le souci de renverser la tendance de la malnutrition chronique, le Pronanut en accord avec son partenaire traditionnel, l'Unicef ont mené des études pour voir comment

améliorer cette alimentation. Ces études ont concerné les enfants âgés de six à vingt-trois mois parce qu'ils constituent la cible la plus exposée à la maladie.

Ces recherches menées sur les habitudes alimentaires ont été réalisées dans les quatre régions linguistiques de la République démocratique du Congo (RDC), à savoir les régions de l'ouest où on parle le lingala et le kikongo ; les régions de l'est où on parle le swahili ; les régions du sud, où on parle le tshiluba. Grâce à ces investigations, au total cent vingt-deux recettes alimentaires locales qui sont données couramment aux enfants à travers le pays ont été identifiées. De ces recettes, vingt et une ont été sélectionnées et améliorées. Ces recettes sont constituées des aliments produits localement au pays et facilement accessibles

aux marchés et a un prix à la portée de toutes les bourses. « Sur les cent vingt-deux recettes alimentaires locales identifiées, on a sélectionné vingt et une recettes qu'on a pu améliorer. Nous avons ajouté à ces recettes les éléments nutritifs qui manquaient pour satisfaire tous les besoins nutritionnels des enfants de moins de cinq ans », a souligné Damien Sabuni.

Les constituants d'une recette locale et améliorée

Ces recettes sont constituées de légumineuses, de protéines animales, d'aliments énergétiques et de vitamines comme les fruits et légumes. Aux dires de l'expert du Pronanut, une recette locale améliorée doit contenir quatre catégories d'aliments, à savoir les aliments de base qui donnent l'énergie comme le maïs, le riz, le manioc, le millet, le sorgho, la patate douce ; les aliments riches en protéines animales tels que la viande, les poissons, les œufs, les chenilles. Il y a également les aliments riches en protéines végétales, notamment les arachides, le soja, les graines de courge, le niébé, le petit pois ; les aliments riches en vitamines et en sels minéraux pour la protection contre les maladies tels que les fruits et les légumes.

Donnant l'exemple d'une recette locale prisée par les mamans qu'on peut améliorer, le nutritionniste Damien Sabuni cite la bouillie préparée avec de la farine de maïs, dans laquelle on ajoute du sucre, un peu d'arachide et du lait. Mais, a-t-il fait observer, il manque dans cette recette les

fruits qui contiennent des vitamines. « On peut y ajouter, par exemple, du jus d'orange », a-t-il proposé.

Une vaste campagne de sensibilisation des ménages

Grâce au financement de l'Unicef, le Pronanut a mené une vaste campagne de sensibilisation des ménages pour faire la promotion de ces recettes locales améliorées. Pour cette première phase, trois provinces ont été ciblées, à savoir le Kongo central, la Tshopo et Kinshasa. A Kinshasa, des professionnels de santé et relais communautaires ont été ciblés dans deux zones de santé: Bumbu et N'sele. Ceux-ci, après avoir été formés, ont reçu la mission de vulgariser ces recettes auprès de différents ménages. Les familles ont bien accueilli cette sensibilisation sur ces recettes. Des séances de démonstrations culinaires au cours de cette campagne de sensibilisation ont été même organisées pour montrer aux mères et aux femmes enceintes comment bien préparer ces recettes.

Notons que le Pronanut compte étendre cette action dans d'autres provinces du pays pour protéger les enfants contre cette maladie tueuse. « Cette campagne de vulgarisation de vingt et une recettes améliorées va se poursuivre dans un proche avenir dans les provinces du Kivu, du Kasai central, du Kasai et du Sud-Kivu avec l'appui du Programme multisectoriel de nutrition et santé sur le financement de la Banque mondiale », a rassuré Damien Sabuni.

Blandine Lusimana

La route Kimwenzza-Kindele rouverte au trafic

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, a procédé le 1^{er} août à la réouverture de la route Kimwenzza-Kindele, dans la commune de Mont-Ngafula, impraticable depuis 2016.

L'artère longue de plus de sept kilomètres reliant plusieurs quartiers de la commune de Mont-Ngafula au centre-ville de Kinshasa, via le campus de l'Université de Kinshasa (Unikin), était dans un état de délabrement avancé. Les travaux de réhabilitation, qui ont duré plus ou moins deux ans, ont été exécutés par la société de construction chinoise Zheingwei technique coopération, sous la supervision de l'Office des voiries et drainage, avec le financement du gouvernement central. Ils étaient inscrits au programme d'urgence des 100 jours du chef de l'État, dans son volet « Infrastructures ». Les populations des cités de Kindele et Kimwenzza se sont montrés satisfaites de la reprise

du trafic sur ce tronçon qui devrait faciliter leurs activités quotidiennes. « Depuis des années, il nous était difficile d'atteindre le centre-ville en passant par l'Unikin », a témoigné Cosmas Esomba notable du coin. « Nous remercions vivement le chef de l'état pour sa volonté politique imprimée depuis son avènement au pouvoir et son implication personnelle pour la matérialisation de ce projet », a-t-il rajouté.

La route Kimwenzza-Kindele assure également la jonction des établissements scolaires et académiques, notamment la première université des sciences agro-vétérinaires (Université Loyola), la première bibliothèque de l'Afrique centrale (Ca-



Reprise du trafic sur la route Kimwenzza-Kindele

nisius), le lac de Ma vallée et le sanctuaire des Bonobo. Après cette réouverture, le président de la République a visité sur son

chemin de retour les travaux antiérosifs réalisés (80% d'exécution) à l'érosion « Bukavu », à trois kilomètres de l'Unikin. Le

chef de l'Etat a donné des instructions pour le parachèvement et la livraison de cet ouvrage avant la saison pluvieuse.

Alain Diasso

CHRONIQUE MUSICALE DE CLÉMENT OSSINONDÉ

64^e anniversaire de l'orchestre Les Bantous de la Capitale

15 août 1959 – 15 août 2023 : 64 ans au compteur de l'existence de l'orchestre Les Bantous de la Capitale, rappelle le chroniqueur musical congolais, Clément Ossinondé, dans sa nouvelle publication périodique.



Dans le cadre mémoriel de la culture congolaise, Clément Ossinondé constate que depuis sa fondation un an avant l'indépendance du Congo, de par sa puissance créatrice, l'orchestre Les Bantous de la capitale a su, au fil des années, impacter son inspiration sur les événements de la vie quotidienne au Congo en ce qui concerne la musique et la danse.

Il explique qu'en la matière leur musique, vecteur de cohésion sociale incarné par sa rumba, se présente particulièrement sous deux aspects et revêt deux caractères différents : une musique folklorique ou ancestrale, et une autre dite moderne parce qu'elle s'est adaptée aux exigences de la nouvelle société. Entre ces deux aspects, il situe la

différence au niveau instrumental sous une forme plus apte à égayer les mélomanes. Le chroniqueur relève qu'en 64 ans d'existence, l'orchestre Les Bantous de la capitale est devenu l'adepte de la musique congolaise moderne issue du mixage des sources modernes et traditionnelles, au point d'obtenir une musique instrumen-

tales et vocale essentiellement collective, mais obéissant à une structure et à un contenu sonore assez variables. Et il écrit que 64 ans après l'orchestre Les Bantous de la Capitale n'a jamais cessé de jouer et faire danser la rumba, sa marque de fabrique. Pour le grand public, la côte d'amour de cet orchestre n'a pas fléchi. Quand on

demande aux Congolais de citer un orchestre, celui qui leur vient immédiatement à l'esprit demeure l'orchestre Les Bantous de la Capitale. Bon anniversaire à l'orchestre Les Bantous de la Capitale, le 15 août 2023, même jour que les festivités de l'indépendance du Congo Brazzaville.

Marie Alfred Ngoma


EN VENTE

MATIERE DE LENTEUR
RECUEIL DE POÉSIE

Je réside dans les mots empruntés aux territoires faibles de la France ex-colonies de la patrie postique. Je réside dans les mots étroits, des mots chevilles qui me situent en langue intermédiaire entre deux pays m'appartenant deux pieds d'un homme à une tête.

Je réside dans les mots enroulés quand ne grandit pas le tonnerre pendant l'hiver et que les kits scolaires disparaissent et entrent dans le confort de vie avec tant de barge.

Essentiellement poète Omer Massem est universitaire et acteur culturel. Il vit à Brazzaville en République du Congo. Il est l'auteur de "Le Costeau sans manche" (2011), de "Ne plus voir, Partir ailleurs pour Jean-Baptiste Bismbo-Samba" (2013), de "Les Fragments sauvagades" (2014), "Matière de lenteur", initialement publié en édition bilingue (catalan-français) en 2019, est son quatrième recueil de poésie.

15 €

Laurent Tongo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS DANS LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE



ESSAI

Omer MASSEM

Ne laisse pas la nuit tomber sur tes épaules

POÉSIES DES CINQ CONTINENTS

Roland BEMBELLY

Code des Hydrocarbures du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé



Roch Cyriaque GALEBAYI

Le Commandant Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique et un modèle pour l'Afrique



Préface du Pr. Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de l'agriculture congolaise

Préface de Jean-Jacques BOUYA, Ministre de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux



Noëilly Galoy

Les Grandes Femmes sont faites de petites filles



ÉdiLivre

Sorel Eta

L'université de la forêt
Avec les Pygmées Akas

NOUVELLES TERRES

pub



Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme au Congo
Stratégies publiques de maîtrise foncière et pratiques privées



Pacède MOUNGOUZOU

PRÉSIDENTS ET MINISTRES DU CONGO-BRAZZAVILLE (1958-2021)



CHAMPIONNAT NATIONAL DE TENNIS

Pointe-Noire et Brazzaville se partagent les victoires

L'équipe ponténégrine de la Loya a remporté la compétition en s'imposant le 1^{er} août au Pôle tennis de la Fédération congolaise en deux sets à un devant No Limits lors de la finale masculine qui a tenu toutes ses promesses.

Dans une finale 100% ponténégrine, la Loya a dû s'employer pour remporter le graal au terme d'une rencontre qu'elle avait mal débutée. No Limits a remporté la première manche avant d'être rattrapé puis dépassé, lors de la manche décisive qui s'est jouée cette fois-ci en double. Chez les dames, par contre, Mougali n'a pas tremblé devant les joueuses de Poto-Poto (deux victoires contre rien). Le championnat national qui a regroupé cinq départements, notamment Brazzaville, Pointe-Noire, le Pool, la Cuvette et la Sangha, marque la clôture de la saison sportive à la Fédération congolaise de tennis.

«L'édition 2023 n'est qu'une partie remise de nos activités. La Fécoten après avoir organisé deux tournois internationaux « Prize money » a clôturé la saison sportive par le championnat national. Cette année, nous allons relancer les activités de tennis, parce que nous avons réhabilité les infrastructures du pôle tennis. La fédération va mettre à votre disposition tous les moyens techniques pour vous permettre de progresser, de jouer et de compétitionner avec les autres. Les compétitions vont vous booster pour que l'année prochaine, quand nous allons organiser les Prize Money, vous participiez pour gagner les points ATP », a commenté Roger Obesse le premier vice-président de la fédération. Il a évoqué le projet d'organiser des Prize money locales pour élever le niveau des tennismen congolais.



Les officiels et les athlètes après la compétition Adiac

Le directeur des activités sportives a exhorté les athlètes à plus de travail pour atteindre les résultats escomptés. « Le championnat vous a permis de montrer de quoi vous êtes capables. Il vous a permis de faire une

autoévaluation en reconnaissant vos forces, mais aussi vos faiblesses. Je vous exhorte à plus de travail pour atteindre les résultats escomptés. La performance se remplit par goutte mais se déverse par litres », a

expliqué Gin Clore Samba-Samba.

L'initiative de la Fécoten de miser sur les jeunes est un motif d'espoir pour le Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc) dans l'optique de la pré-

paration des Jeux africains de 2026. « C'est déjà un pas dans la préparation. L'objectif de la compétition était de perfectionner et de tirer surtout les leçons sur les faiblesses, afin de pouvoir les améliorer pour qu'en 2026 nous ayons une équipe de tennis. Ce serait peut-être bien que le tennis soit représenté à ce niveau. Le plus souvent, la délégation n'est formée que de coureurs, de lutteurs et de pongistes. Mais le tennis est inexistant », a souligné Léonard Bossona, le directeur exécutif au Cnosc.

James Golden Eloué et Alain Fheryl Mandzako (stagiaire)

« C'est déjà un pas dans la préparation. L'objectif de la compétition était de perfectionner et de tirer surtout les leçons sur les faiblesses, afin de pouvoir les améliorer pour qu'en 2026 nous ayons une équipe de tennis. Ce serait peut-être bien que le tennis soit représenté à ce niveau. Le plus souvent, la délégation n'est formée que de coureurs, des lutteurs et des pongistes. Mais le tennis est inexistant »

ASSISTANCE

La Fécofoot subventionne les équipes féminines et les U-17

Onze clubs du football féminin ont reçu un chèque de trois millions de francs CFA contre deux millions cinq cent mille francs CFA pour les quatorze formations qui participent au championnat national des moins de 17 ans.

Le geste fait par le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot), le 2 août, témoigne de la volonté de l'organe qui gère le football national d'aider tant soit peu son assistance aux clubs qui éprouvent de sérieuses difficultés dans leur gestion.

Jean Guy Blaise Mayolas a expliqué que les subventions que la Fécofoot octroie aux clubs sont autorisées par la Fédération internationale de football association (Fifa) qui lui demande les comptes après. La présentation des pièces comptables exigée aux clubs sera la condition sine qua non pour obtenir la prochaine subvention de la Fécofoot.

« La Fifa nous demande que les clubs justifient cet argent. Mais nous sommes en train de constater que jusqu'à ce jour les clubs ne font pas d'efforts pour le justifier. Il faut joindre les pièces comptables. Je vous fais passer ce message



pour la dernière fois. Celui qui ne va pas obtempérer n'aura plus la subvention de la Féco-

Le président de la Fécofoot remettant le chèque au secrétaire général de l'Etoile du Congo Adiac foot », a précisé le président de la Fédération. Les mêmes recommandations sont applicables aux

a pas de justificatifs de l'argent pris en amont, vous n'aurez pas la subvention de la saison prochaine sinon on fera comme les autres pays qui ne font pas participer les équipes en compétitions africaines à cause de l'absence de la licence des clubs », a indiqué Jean Guy Blaise Mayolas.

La Confédération africaine de football, a-t-il rappelé, est en train de changer beaucoup de chose pour les clubs. Des changements que la Fécofoot doit s'atteler à appliquer déjà en interne. La fédération, a annoncé son président, va appliquer à la lettre les recommandations de la CAF. Les clubs qui ne rempliront pas les critères se verront priver d'une participation à des compétitions interclubs de la CAF. Les équipes ont été priées de choisir entre demeurer dans l'amateurisme et le professionnalisme.

J.G.E.

FESTIVITÉS DU 15 AOÛT À PARIS

Concert spécial à la guinguette africaine de Suresnes

Les Congolais et amis du Congo se donnent rendez-vous à l'esplanade du Mont-Valérien de Suresnes où est déjà mise en place, depuis le 8 juillet, et ce jusqu'au 20 août, toutes les fins de semaines, la guinguette africaine, à la lueur des étoiles et des lampions du centre de loisirs des Landes.

Cet été, toujours aussi forte de son succès, la guinguette africaine de Suresnes vit au rythme de sa douzième édition. Elle a été inaugurée par le

maire de Suresnes Guillaume Boudy, en présence de Sounda Stewart, co-fondateur de l'événement avec Cyriaque Bassoka.

Devenu espace estival cosmopolite de développement des relations interculturelles et de la promotion des musiques, des danses et des gastronomies africaines et créoles, il accueille joyeusement, à chaque fin de semaine, les participants de toutes origines, dans un esprit festif et populaire.

À l'occasion des festivités de l'indépendance du Congo, la guinguette africaine de Suresnes recevra, le 12 août, les Congolais de France et amis du Congo aux sons produits par des artistes tels que Théo Blaise Koukou, Ballou Kanta, Loko Massengo du groupe Rumbaya international ou Ladis Arcade avec son nouvel album «À part ça, tout va bien».

Le lendemain, dimanche 13 août, les membres de la Délégation des Congolais de France, - DCF - se retrouveront pour fêter la création de leur structure associative. À leur actif, en dix ans, une contribution multiforme aux efforts de développement du Congo apportée lors des sessions des municipalisations accélérées à Djambala, Ouesso, et à Sibiti en 2014. Une exposition de photos permettra d'ailleurs aux visiteurs de revivre les différentes séquences de ces trois expéditions des Congolais de France au Congo.

Marie Alfred Ngoma

TRANSFERTS

Fernand Mayembo en Israël

Le défenseur central de 27 ans a signé un contrat d'une saison, plus une en option, en faveur de l'Hapoel Haïfa.



Fernand Mayembo ne retournera donc pas en Ligue 2 : alors qu'Ajaccio, relégué à l'issue de la saison, retourne à l'étage inférieur, le défenseur international rejoint la première division israélienne.

Il ne sera resté qu'une saison en Corse, pour un bilan plutôt décevant : deux longues périodes de blessures et seulement 11 apparitions, dont 8 titularisations, 705 minutes de jeu et une relégation. Comble de l'ironie, alors que l'ACA descend, le Havre, qu'il avait quitté à l'été 2022, a terminé champion de Ligue 2.

Trop souvent blessé pour être régulier, en délicatesse avec la sélection, où ses relations avec Francis N'Ganga seraient plus que glaciales, « Fédé » Mayembo doit, à 27 ans, retrouver plaisir et sensation pour reprendre le fil d'une carrière qui s'annonçait prometteuse.

Ça sera donc chez le 8e du championnat 2023. Avec un seul titre national, remporté en 1989, le club de la ville du nord d'Israël n'est pas un ténor de Ligat Al.

Comme Bryan Passi, recruté par l'Hapoel Tel Aviv, Mayembo va découvrir la Ligat Al et un nouveau pays. Les deux anciens Niortais devront attendre le 7 octobre pour se rencontrer.

Camille Delourme



IN MEMORIAM



5 août 2009 - 5 août 2023, voici 14 ans que le Seigneur a rappelé à lui son serviteur, Ange Raphaël Kibhat, ancien directeur du CEG A.A. Neto.

En cette date de triste anniversaire, sa soeur cadette Isabelle Mariette Kibhat prie tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Ta vie fut un exemple de simplicité, de tendresse et de générosité.

Yaya ! Je ne t'oublierai jamais. Que ton âme repose en paix.



PATRIMOINE CULTUREL

Le festival Fu Mwanz promeut les valeurs traditionnelles

La liste des événements culturels de Pointe-Noire et du Kouilou s'est allongée avec la tenue récente de la première édition du Festival des arts modernes et traditionnels «Fu Mwanz». Dans un entretien avec Les Dépêches de Brazzaville le 2 août, Duchel Poati-Poati et Ronnie Makosso, respectivement directeur et responsable relations et partenariat de l'évènement, ont donné les raisons de cette initiative.

Organisée par l'agence culturelle Fly Record Entertainment en partenariat avec la mairie de Pointe-Noire, la première édition du Festival Fu Mwanz s'est tenue du 13 au 22 juillet à Pointe-Noire et dans le département du Kouilou au Musée Mâ Loango de Diosso et à l'esplanade du siège de la communauté urbaine de Madingo Kayes sur le thème «Retour aux valeurs traditionnelles pour un développement durable». Duchel Poati-Poati, initiateur du projet, et Ronny Makosso ont évoqué l'importance de ce thème ainsi que les raisons de la création de ce festival.

En effet, Fu Mwanz (le Mbongui en langue vili) entend valoriser et promouvoir la culture ancestrale. Pour sa première édition, l'accent a été mis sur les valeurs traditionnelles et socio-culturelles qui tendent à disparaître et qu'il faut faire découvrir et transmettre aux jeunes pour les sauvegarder. L'évènement veut aider à repartir à la source pour renouer avec lesdites valeurs. «Fu Mwanz c'est le mbongui, le lieu de rencontre, d'écoute, de partage, d'échange, de transmission et d'expression en langues du terroir. Fu Mwanz c'est le lieu où nous voulons promouvoir les valeurs traditionnelles qui sont en voie de disparition», a expliqué Ronnie Makosso. Le festival vise aussi à réunir les communautés africaines vivant à Pointe-Noire pour des échanges sur leurs cultures et leurs traditions. Mais faute de moyens, lesdites communautés ainsi que certains autres artistes retenus n'ont pas pu être de la partie cette année. Duchel Poati-Poati a souligné : «Nous avons constaté que la plupart des festivals reçoivent des artistes



Le groupe Tshi kun Buku lors de sa prestation au festival Fu Mwanz/Adiac

locaux ou étrangers. Ceux des communautés étrangères vivant ici sont souvent délaissés. Nous avons pensé les impliquer aussi dans notre festival pour faire découvrir les valeurs traditionnelles des uns aux autres». Fu Mwanz entend aussi œuvrer pour un retour à la pratique des activités traditionnelles respectueuses de la nature et de l'environnement.

La cérémonie de lancement de cet événement, placée sous la houlette de Philippe Mboumba, conseiller socio-culturel du maire de la ville, Evelyne Tchichelle, a eu lieu à Pointe-Noire sur le site culturel Airtel City qui l'a abrité du 13 au 16 juillet. Pascaline Makosso et Giselle Tchicaya du club des beaux-arts Ndabitchi ont été les premières à monter sur la scène et à marquer ce festival avec l'hymne national «La congolaise» chanté en langue vili. Fu Mwanz s'est poursuivi dans le département du Kouilou au Musée Mâ Loango de Diosso, le 16

juillet, et dans la communauté urbaine de Madingo kayes les 21 et 22 juillet. Au programme de ce festival, des spectacles de conte (avec Didier Ongali), de musique et danses traditionnelles et tradi-moderne (le groupe Tshi kun Buku et l'Artiste Muan' Buale, T. Victor et T. Wany le prince batéké), et de musique moderne offerte par Handi musica gueule de stars, Force Sans Frontière, Keron La Fouine, Rayann B et Mister Katreles, Bombe Atomique, Dédé Diasco et Scarface Killer, un des lauréats du concours Jeunes Talents organisé par l'Agence culturelle Fly Record Entertainment en avril 2022. La musique urbaine a aussi été représentée avec les artistes : Kom Un Lion, Wick Marley et Kim's. La danse contemporaine a également été de la partie avec le groupe Pirate Punisher.

Les enfants du Samu social et les bénéficiaires d'Asi Congo impliqués dans le festival

Dans le cadre de l'évènement deux ateliers ont été organisés, le 15 juillet, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati Loutard. Le premier, animé par la plasticienne et bédéiste congolaise Jussie Nsana, a réuni les enfants du Samu social autour du dessin. Le second portant sur la carrière des artistes, co-animé par Duchel Poati-Poati, Manager de Fly record Entertainment et directeur du Festival Fu Mwanz et Ronnie Makosso, écrivain, secrétaire général de Fly record Entertainment et relations et partenariats de Fu Mwanz a concerné les promoteurs culturels, les managers ainsi que les artistes de la place. Une visite touristique à Diosso a aussi été organisée. Comme on peut le constater, pour la première édition de ce festival, les organisateurs ont porté aussi un regard sur les actions sociales en impliquant les enfants du Samu social et les bénéficiaires de l'ONG ASI Congo. « Nous avons travaillé

avec le Samu social œuvrant dans l'accueil des enfants vivant dans la rue qui ont participé à l'atelier dessin et l'ONG ASI Congo, œuvrant dans l'accueil et la réinsertion sociale des jeunes filles mères, qui a mis à la disposition du festival quelques-unes de ses bénéficiaires pour acquérir de l'expérience dans l'évènementiel. Elles ont fait le déplacement de Pointe-Noire jusqu'au village de Diosso, où elles ont visité avec les artistes, les enfants du Samu social et le public, des sites comme Les gorges de Diosso et le Palais du Roi Mâ-Loango».

Trois jeunes talents détectés pendant le festival

Pour donner de la visibilité aux artistes en herbe et jeunes talents, des scènes découvertes, toutes disciplines confondues, ont eu lieu à Airtel City, village du festival. Trois des nombreux jeunes talents reçus se sont distingués par leurs prestations et ont été mis sous les projecteurs. Il s'agit des comédiens Papa Mu Ndjondjo et Papa Kousoulou et de l'artiste Muan' Buale qui se feront accompagner par l'Agence Culturelle Fly record Entertainment. Notons que, le 13 juillet, l'ouverture du festival Fu Mwanz a été précédée d'une conférence de presse qui a eu lieu au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard (CCJBTL). Cette rencontre animée par Duchel Poati-Poati et Ronnie Makosso, en présence de Philippe Mboumba et Bongo Bouiti Daniel directeur du CCJBTL. L'activité a permis de présenter, entre autres, le festival, ses objectifs et sa programmation.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



SECTEUR MARITIME

Les experts devisent sur l'action de l'Etat en mer

Organisé par le secrétariat permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales et l'Association congolaise de droit maritime (Acodm), le colloque scientifique et international dénommé Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou s'est tenu du 28 au 29 juillet à Pointe-Noire sur le thème « L'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales au Congo ».

La rencontre a réuni les experts de l'Afrique de l'Ouest et du centre dans l'objectif de créer un cadre de concertation et de débats sur les enjeux de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. A l'ouverture des travaux, le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, représentant le Premier ministre, a indiqué que l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales est récente au Congo.

« Les préfectures administratives en leur qualité de représentants du gouvernement sont au cœur de la montée en puissance du concept de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, je les convie à tirer le plus grand profit de ce colloque », a-t-il déclaré.

Dans son mot de circonstance, le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, Eric Olivier Sébastien Dibas-Franck, a indiqué que cette deuxième édition vise à célébrer la mémoire d'un érudit du secteur maritime, permettre un partage d'expériences avec les instances de l'action de



Au premier plan, les officiels ayant participé au colloque Adiac

l'Etat en mer et dans les eaux continentales de l'Afrique de l'Ouest et du centre, manifester une volonté de renforcer les capacités dans la mise en œuvre du concept de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

« Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire et incontournable que tous les acteurs y adhèrent sans exclusive et y répondent de façon positive au financement des activités de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales, ainsi que tous les dispositifs du concept », a-t-il dit.

Les participants ont planché sur la façon dont la République

du Congo pourrait profiter de son écosystème maritime et fluvial en vue d'un développement optimal dans le cadre de l'économie bleue. Ils ont également suivi les expériences et des conseils des délégations togolaise et ivoirienne sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

La mise en œuvre de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales nécessite une coordination et une mutualisation. Le point sur l'existence des aires protégées en vue de la protection et de la pérennisation des espèces a retenu l'attention des participants, de même que la question de

la sécurité et de la sûreté de la navigation intérieure. Il faut une réglementation claire, car l'économie fluviale mérite une mutation de son statut partant de l'informel vers le formel afin de contribuer efficacement au budget de l'Etat. C'est pour cela que la contribution du numérique est d'une importance considérable.

La place du pouvoir judiciaire dans l'action de l'Etat en mer et dans les eaux fluviales a aussi été au cœur des échanges. Les participants ont retenu que le juge répressif reste dans l'ensemble en retrait en raison de la spécificité du secteur marin. En matière

de lutte contre la criminalité en mer et dans les eaux continentales, il y a une profusion des textes tant internationaux que nationaux.

Par ailleurs, il a été souligné la nécessité de mettre en place une modalité de financement de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales avec, dans un premier temps, l'adoption des textes réglementaires sur les financements qui font défaut. Les acteurs disposant d'un intérêt en mer et dans les eaux continentales devraient participer au financement de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales. De même, il a été notifié l'importance de rechercher des financements alternatifs avec l'intervention des budgets privés qui viendraient en soutien des budgets publics tout en imaginant des mécanismes de remboursement.

Notons qu'en marge de ces retrouvailles, le secrétaire permanent du comité interministériel de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales a remis les actes du colloque de 2022 au ministre de la Santé. Un film sur l'action de l'Etat en mer a été projeté.

Hugues Prosper Mabonzo

SLAM

« Nitu », un dialogue avec soi-même

Single de 3 min disponible sur les plateformes de téléchargement depuis le 21 mai, « Nitu » est un dialogue entre l'âme de l'artiste et son corps. Une sorte d'introspection pour la découverte et l'affirmation de soi.

« Parce que j'ai été moi-même longtemps en colère. Pourquoi ce serait à moi d'écouter mon corps et pas le contraire ? Et puis d'abord pourquoi je ne me sens pas aussi bien tous les jours dedans ? Sommes-nous 2 ? Ne sommes-nous pas 1 seul ? 1 ou 2 ? Ne formons-nous pas un tout ? Pourquoi ? », autant d'interrogations qui ont conduit à la naissance de Nitu. En effet, dans ce single Mwassi Moyindo se met face au miroir pour tenir une franche conversation avec elle-même afin de comprendre les raisons derrière certains choix et certaines décisions.

« Nitu, parce qu'il nous arrive tous de nous demander si on est bien dans notre corps, si on ne fait qu'un avec lui. Est-ce qu'il nous écoute même ? Pourquoi je grossis ? Pourquoi je maigris ? C'est quoi de l'acné ? Pourquoi ? », explique l'artiste. A en croire sa démarche artistique, bon nombre de gens pensent effectivement se connaître alors que non. Et, plusieurs se sont longtemps abandonnés, pour vivre dans le viseur des autres. Des choix de vies et des apparences condi-

tionnés uniquement pour plaire, combien chacun devrait être lui-même. L'urgence de Nitu est donc d'emmener chaque auditeur du single à se parler et à cesser de vivre une vie de mascarade car cela tue des talents et des destinées. « Le corps est peut-être moins important que l'intérieur, mais notre cœur bat fort quand nos yeux envoient un texto d'alerte à notre cerveau après avoir repéré ce qu'on pense être waouh ! Et puis on s'étonne qu'on se mette la pression par rapport au regard d'autrui. Mais ce corps n'est pas tout, Non ! Il n'est même rien en vrai », estime Mwassi Moyindo qui a longtemps prôné la liberté d'être soi. Notamment dans son single « Zala yo » et « Ngiena ».

Pour la slameuse congolaise, il est donc essentiel pour chacun, en se mirant, de se sentir soi-même et bien dans sa peau, en rapport avec l'image qu'il ou elle reflète dans la société. En bref, de se sentir libre du regard de l'autre et de parvenir réellement à une symbiose entre l'âme et son corps.

Merveille Jessica Atipo

